

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Limitation de la circulation routière au chemin du Stand

**La Ville de Pully a décidé d'introduire cette limitation afin de limiter la mortalité des salamandres tachetées sur ce chemin. Depuis le 15 novembre 2021, le chemin du Stand sera ainsi fermé la nuit, soit de 18h à 8h. Cette décision fait suite à l'interpellation du 5 mai 2021 des conseillers communaux MM. Simos et Duvoisin.**

L'Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage a classé la salamandre tachetée dans la liste rouge des espèces menacées, en catégorie VU (vulnérable). De ce fait, cette espèce mérite une attention et une protection particulières.

Les efforts du service forestier pullièran pour promouvoir activement la biodiversité et la préservation d'espèces animales (réhabilitation de biotope, création de murgiers, arbres-habitats, etc.) sur l'ensemble du territoire de la Ville commencent à porter leurs fruits. Ces efforts, ainsi que les conditions particulières du secteur du chemin du Stand (topologie, exposition, géologie), donnent naissance à une multitude de biotopes diversifiés, favorisant le développement de plusieurs espèces animales, dont la salamandre tachetée. Depuis quelques années, une présence plus importante de cet animal a été constatée dans le secteur, ce qui est réjouissant.

Or, le chemin du Stand sépare ce secteur forestier en deux, ce qui pourrait provoquer une surmortalité des salamandres en raison du trafic des véhicules. Pour rappel, une première mesure avait été introduite en 2011, interdisant le passage de véhicules entre les communes de Belmont et de Pully. Malgré cette première démarche, la circulation des automobiles et des cycles semble encore constituer une source importante de mortalité des salamandres dans le secteur.

En collaboration avec un bureau d'étude et conseil en environnement, des stratégies ont été élaborées dans le but de réduire au mieux la mortalité des salamandres, tout en tenant compte des intérêts des usagères et usagers du refuge et du stand de Volson et de la forêt. La mesure la plus simple et la plus rapide est de limiter le trafic routier. Etant donné l'activité principalement nocturne des salamandres et la fréquentation du site, une limitation de la circulation routière (vélos compris) entre la fin de la journée et le matin est préconisée.

Le chemin du Stand sera donc désormais fermé à la circulation de 18h à 8h, avec toutefois une exception pour les usagères et usagers du stand de Volson et les services publics. Des panneaux informatifs ont été posés ce jour.

Parallèlement, des mesures de protection complémentaires ainsi que le comptage ponctuel des individus en 2021 et 2022 vont être mis en place afin de déterminer si ce premier pas est suffisant et adapté au site. Si tel n'était pas le cas, la ville de Pully envisagera d'autres mesures, comme, par exemple, la création de passages à batraciens sous-routiers.

Pully, le 15 novembre 2021 – La Municipalité

*Renseignements complémentaires :*

Ville de Pully – Direction des domaines, gérances et sports, Lydia Masmejan, Conseillère municipale – Sébastien Cornuz, Chef de service – 021 721 35 26